

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent vingt-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 6 février 2020, à 10 h 15

Président : M. Rachid Belbaki (Algérie)

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 avril 2020).

GE.20-01760 (F) 130220 140220



* 2 0 0 1 7 6 0 *

Merci de recycler



Le Président : Je déclare ouverte la 1527^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, Mesdames et Messieurs, lors de cette réunion, je voudrais d'abord donner la parole aux orateurs qui souhaitent faire des déclarations à la plénière. Lorsque la liste des orateurs aura été épuisée, j'ai l'intention de passer à un cadre informel pour permettre un échange de vues sur une partie de l'ensemble de documents, en l'occurrence la version révisée du document informel sur le projet de proposition de programme de travail de la Conférence pour 2020, objet du courriel envoyé hier par le secrétariat, et dont une version papier vous sera remise à cette occasion. Les délégations peuvent saisir cette occasion pour échanger leurs vues sur la désignation des coordonnateurs des organes subsidiaires et du coordonnateur spécial, ainsi que sur le calendrier. Après cela, je clorai la session informelle pour revenir à la plénière formelle et donner la parole aux délégations qui la demanderaient. Excellences, distingués collègues, je voudrais maintenant passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui et je donne la parole à l'Ambassadeur de France.

M. Hwang (France) : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. Monsieur le Président, je souhaiterais prendre la parole au titre du point 7 de notre ordre du jour et dire quelques mots sur l'exercice de transparence que mon pays a mené les 4 et 5 février, mardi et mercredi de cette semaine, dans la perspective de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Monsieur le Président, lors d'un séminaire qui a été organisé conjointement avec la Fondation pour la recherche stratégique par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le Geneva Centre for Security Policy, la France a présenté son projet de rapport national de mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération. L'objectif de ce séminaire, auquel ont participé plus de 70 États parties de groupes régionaux variés, des centres de recherche et des organisations non gouvernementales, était de recueillir les commentaires et les critiques dans le but d'améliorer notre rapport. La France est consciente de sa responsabilité particulière en tant qu'État doté d'armes nucléaires. Elle attache à ce titre une importance particulière à la question de la transparence, qu'elle conçoit comme un vecteur pour construire la confiance. La transparence doit se traduire par un processus de dialogue entre toutes les parties concernées afin de dissiper tout malentendu et de donner l'occasion à mon pays de présenter en détail sa vision et son bilan de la mise en œuvre des trois piliers du Traité. Mon pays a fait le choix d'un rapport national approfondi et substantiel, démontrant ainsi son investissement dans l'effort de transparence, qui permet *in fine* de créer de la prévisibilité, d'éviter les incompréhensions et de renforcer la stabilité stratégique. Les commentaires qui ont été exprimés par les participants lors de cet exercice, qui a duré toute une journée, ont été riches, détaillés et constructifs. Ils ont tous salué la démarche française, à quelques mois de la Conférence d'examen. Notre objectif est maintenant d'intégrer autant que faire se peut l'ensemble des contributions reçues afin de produire une version finale qui, nous l'espérons, satisfera l'ensemble des États parties, mais également les membres de notre Conférence.

Monsieur le Président, la transparence – et la confiance, qui doit être son résultat – doit s'accompagner également de gestes concrets. Dans la foulée du séminaire, hier mercredi, les Ambassadeurs auprès de la Conférence du désarmement ont été invités à visiter, à Pierrelatte et Marcoule, les anciennes installations de production de matière fissile à des fins militaires. Cette visite a été organisée conjointement par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), avec le soutien du Ministère des armées, qui a mis à disposition un avion des forces aériennes stratégiques pour assurer le transport de la délégation depuis Genève jusqu'à la base aérienne d'Istres. Il s'agissait de montrer comment s'incarne concrètement l'engagement de la France en faveur de la transparence en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaire. Après cette journée d'échanges sur la transparence, lors du séminaire, et sur le projet de rapport, nos partenaires ont pu constater *in situ* un exemple d'engagement concret pris par la France, seul État au monde à avoir démantelé de manière irréversible ses sites d'enrichissement d'uranium et de plutonium à usage militaire. La participation a été large et de haut niveau, avec 36 pays participants qui ont pu visiter tout d'abord le site de Pierrelatte, visite durant laquelle le Directeur du CEA a présenté les différentes étapes du démantèlement de l'ancienne usine d'enrichissement de l'uranium. L'usine de diffusion gazeuse regroupait, sur près de 12 hectares, quatre unités de taille décroissante correspondant à quatre niveaux croissants d'enrichissement de l'uranium. Les délégations ont pu constater le démantèlement complet

et irréversible de l'usine basse, le démantèlement du procédé ayant été achevé en 2010 et l'évacuation des déchets radioactifs vers les sites de stockage définitifs devant se terminer en 2020. L'après-midi, nous avons ensuite visité le site de Marcoule. Lors de cette visite, nous avons mesuré l'avancée des travaux d'assainissement et de démantèlement de l'ancienne usine de retraitement UP1, qui était consacrée au retraitement des combustibles irradiés produits par les réacteurs plutonigènes et permettait d'extraire le plutonium et de récupérer l'uranium non consommé. Le CEA a notamment présenté plusieurs exemples de technologies de pointe développées pour répondre aux besoins de ce chantier hors norme, qui devrait être achevé à l'horizon 2040 pour un coût de 10 milliards d'euros.

Voilà, Monsieur le Président, c'est ce que nous souhaitons dire, nous voulions souligner que l'engagement de la France en termes de transparence ne se paye pas de mots, mais s'incarne concrètement dans un esprit de coopération et de dialogue constructif. Je vous remercie.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de France pour sa déclaration. Est-ce qu'il y a d'autres délégations qui souhaitent prendre la parole ? Non, cela ne semble pas être le cas. Je vais maintenant suspendre la réunion et passer à un cadre informel. Comme vous le savez, pour des raisons techniques, le secrétariat aura besoin de quelques instants, ce pour quoi je demande votre indulgence.

La séance est suspendue à 10 h 20 ; elle est reprise à 11 h 30.

Le Président : Excellences, distingués représentants, y a-t-il une délégation qui souhaiterait prendre la parole dans cette séance formelle ? Cela ne semble pas être le cas. Excellences, chers collègues, je tiens à vous remercier une fois de plus pour les commentaires et les suggestions que vous avez bien voulu faire, et je tiens à vous assurer encore une fois, qu'avec les cinq autres Présidents de la session, je m'efforcerai de les prendre en considération. J'invite dans ce cadre les délégations qui le souhaitent à me contacter au niveau bilatéral si elles ont encore des questions dont elles souhaiteraient discuter avec la présidence. La prochaine plénière aura lieu le mardi 11 février à 10 heures dans cette salle. Je vous remercie.

La séance est levée à 11 h 35.